



---

**mouvement  
écologique**

## **Et c'est reparti pour un tour... Aucun progrès dans les appels d'offres pour les fruits à l'école !**

Jusqu'au 1er septembre, l'appel d'offres pour la distribution par l'État de fruits dans les écoles pour les années 2025-2026 était ouvert pour la 17e fois. Il s'agit là de pas moins de 156 tonnes.

En choisissant les fruits distribués dans les écoles, le ministère de l'Agriculture pourrait vraiment mettre l'accent sur l'agriculture biologique, l'agriculture régionale, la réduction de l'exposition des enfants aux pesticides (des échantillons de cheveux prélevés par le ministère de la Santé ont montré que tous les enfants sont exposés) et la promotion de la biodiversité !

Mais malheureusement, c'est loin d'être le cas. Pour la 17e fois, le ministère rate cette occasion, si bien que le Mouvement Ecologique doit dire, presque par « tradition » : une note extrêmement insuffisante pour le ministère (puisque nous sommes dans le domaine scolaire).

Malheureusement, le ministère de l'Agriculture ne tire pas les leçons de Restopolis. Restopolis, sous l'égide du ministère de l'Éducation, a réussi grâce à Food4Future, à promouvoir à la fois l'agriculture biologique et l'agriculture régionale. Et ce, en indiquant clairement la direction à suivre ! Les produits biologiques régionaux en particulier sont considérés comme une priorité absolue dans les appels d'offres. Ces critères sont même plus importants que le prix ! Conséquence : les agriculteurs locaux savent que ces produits sont demandés et peuvent adapter leur production par étapes, car ils bénéficient d'une certaine sécurité dans leur planification ! Une valeur ajoutée pour tous.

Les représentants du ministère de l'Agriculture aiment désormais apparaître sur les photos de presse avec Restopolis, mais leurs propres projets et appels d'offres ne sont pas exemplaires. Tout reste comme avant.

Ici, c'est toujours le prix qui domine ! Le ministère se vante certes que 32 % des fruits et légumes achetés proviennent désormais de l'agriculture biologique. Mais : il ne précise pas que ces 32 % proviennent exclusivement de bananes et de carottes ! Que ces produits soient issus de l'agriculture biologique est certes positif, mais alors que les bananes doivent être certifiées bio ou issues du commerce équitable selon l'appel d'offres, on cherche en vain de tels critères pour les pommes, par exemple ! Or, le ministère de l'Agriculture sait très bien, grâce à ses propres analyses de l'ALVA<sup>1</sup>, que les pommes issues de l'agriculture conventionnelle contiennent presque toujours des résidus de nombreux pesticides différents. Même si, en règle générale, les valeurs limites pour les différentes substances actives des pesticides sont théoriquement respectées, les effets de l'interaction de

---

<sup>1</sup> Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire

plusieurs substances actives n'ont pas fait l'objet de recherches suffisantes et ne sont donc pas réglementés. Les pesticides sont des substances nocives problématiques qui n'ont pas leur place dans les aliments. Il devrait donc aller de soi de jouer la carte de la sécurité, en particulier pour les enfants, et d'acheter des fruits issus de l'agriculture biologique. Par ailleurs, il en va de même pour la biodiversité, domaine dans lequel les problèmes liés aux pesticides ont été démontrés depuis longtemps.

Conclusion : le ministère de l'Agriculture manque une nouvelle fois gravement à ses obligations envers la santé des enfants, l'agriculture biologique et l'agriculture durable, et accuse un retard considérable sur Restopolis.

Le Mouvement Ecologique attend du ministère qu'il :

- Décide enfin que le prochain appel d'offre reprend beaucoup plus de produits régionaux biologiques et que la production biologique soit priorisée par rapport au prix (chez Restopolis, le prix arrive en troisième position dans les critères de sélection, tandis que dans le programme de distribution de fruits dans les écoles, il ne représente pas moins de 50 % !) Il n'est pas acceptable que nous attendions des pays producteurs de bananes du Sud qu'ils cultivent des bananes biologiques alors que nous ne parvenons pas, ici, à mettre en œuvre l'agriculture biologique pour nos propres fruits.
- Il faut immédiatement définir la politique d'achat qui sera appliquée dans les années à venir ! Cela permettra aux agriculteurs et aux acteurs qui souhaitent se lancer davantage dans la culture fruitière de planifier leur activité en toute sécurité, ce qui favorisera la production fruitière régionale. Restopolis a démontré que cette stratégie peut fonctionner. Il suffit de le vouloir.

8 septembre 2025, traduit à l'aide de deepl.

Mouvement Ecologique asbl.

**Annexe - Commentaires du Mouvement Écologique par rapport aux déclarations établies par le ministère dans le dossier de presse, au chapitre : « Réponse à certaines critiques concernant les publications récentes publiées en réponse à l'appel »**

Le ministère s'attendait sans doute à une réaction et tente de répondre à ces arguments dans une rubrique intitulée « réponse à certaines critiques récurrentes ». Le Mouvement Ecologique souhaite commenter ces explications comme suit :

- Développement des fruits et légumes régionaux : il est positif que la production régionale ait augmenté. Mais cela ne suffit pas.
- Le fait que l'on ne puisse participer à l'appel d'offres que si l'on est en mesure de proposer de grandes quantités de fruits est justifié par le fait que cela faciliterait le contrôle de la qualité et permettrait aux agriculteurs de se regrouper pour pouvoir participer à l'appel d'offres. Cela peut se comprendre. Mais le fait est que l'organisation d'un regroupement représente une charge de travail considérable pour les agriculteurs (accords entre eux, facturation, etc.), d'autant plus qu'ils n'ont aucune garantie quant à la vente de leur production. Les agriculteurs sont régulièrement confrontés à ce problème, notamment dans le cadre des appels d'offres Restopolis. Il est grand temps que le ministère de l'Agriculture encourage activement de telles associations et ne se contente pas de dire aux agriculteurs : « Vous pouvez le faire si vous le souhaitez. » Une politique offensive et dynamique est nécessaire dans ce domaine.
- Le ministère de l'Agriculture souligne qu'un tiers des denrées alimentaires proposées doivent provenir de l'agriculture biologique. Il est important que le Luxembourg importe des produits biologiques en provenance des pays du Sud (et encourage ainsi leurs agriculteurs à produire des produits biologiques). Cependant, parmi les produits locaux, qui représentent la plus grande partie de l'offre, seules les carottes doivent être issues de l'agriculture biologique. Pourquoi pas les pommes, les poires... ? Pourquoi le ministère de l'Agriculture part du principe que les agriculteurs des pays du Sud doivent respecter des critères biologiques, mais non pas les agriculteurs de notre pays, reste un mystère.
- Il est également avancé que le programme de distribution de fruits à l'école n'est pas un instrument visant à promouvoir les « nouvelles productions fruitières pérennes ». Or, c'est précisément ce que pense le Mouvement Ecologique ! Le ministère n'explique pas non plus pourquoi cela ne serait pas le cas.
- L'inspection alimentaire effectue régulièrement des analyses des denrées alimentaires et il s'avère que les valeurs limites d'un pesticide donné sont systématiquement inférieures dans la grande majorité des échantillons de fruits et légumes, ce qui signifie, selon le ministère, qu'ils sont sains. Et ce, indépendamment du fait qu'ils proviennent de l'agriculture conventionnelle ou biologique, comme l'indique une autre explication. La qualité des analyses de l'ALVA est incontestée, elles sont certainement d'un très haut niveau au niveau européen. Comme indiqué ci-dessus, il convient toutefois de faire preuve de prudence en ce

qui concerne l'interaction des résidus de pesticides et l'effet cumulatif de certaines substances actives. En particulier lorsqu'il s'agit de la santé de groupes sensibles, il devrait aller de soi que l'on recoure à des aliments SANS résidus de pesticides. Les pesticides n'ont pas leur place dans nos aliments, ce qui est largement le cas avec les produits biologiques.

- Il convient de noter que le programme de distribution de fruits dans les écoles est cofinancé à 50 % par l'UE et que celle-ci exige que le prix soit déterminant à 50 %. Deux questions se posent : le Luxembourg s'engage-t-il au niveau européen pour que ce pourcentage soit réduit, alors que cela fait des dizaines d'années que le Luxembourg dénonce ce pourcentage comme un problème ? Et le Luxembourg dépend-il vraiment de la contribution de l'UE si, en contrepartie, cela permet de promouvoir la biodiversité au Luxembourg, la santé des enfants et l'agriculture biologique ? Ne s'agirait-il pas là d'une bonne utilisation des fonds nationaux ?

*traduit à l'aide de deepL.*